

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

MEMOIRE PRÉSENTÉ À:

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN PSYCHOLOGIE

PAR

CHANTAL BERTRAND

LES ATTITUDES PARENTALES CHEZ LES PÈRES ET LES MÈRES

AYANT DES ENFANTS D'ÂGE PRÉSCOLAIRE

(0 - 4 ANS)

AVRIL 1986

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

## Sommaire

Cette recherche avait pour but de comparer les attitudes et comportements parentaux des pères et mères ayant des enfants d'âge préscolaire (0 - 4 ans). De plus, les attitudes et comportements parentaux ont été étudiés en fonction des niveaux socio-économiques d'appartenance des parents. Nous avons fait l'hypothèse qu'il existe une (des) différence(s) significative(s) entre les pères et les mères ayant des enfants d'âge préscolaire (0 - 4 ans) dans leurs attitudes et comportements parentaux. De plus, les différences entre les attitudes et comportements parentaux varieront en fonction des niveaux socio-économiques distincts (élevé, moyen, faible).

L'échantillonnage se compose de 60 parents (30 couples) provenant de la région 04 (Trois-Rivières métropolitain). Les parents sélectionnés au moyen de l'échelle de Blishen, appartiennent à trois classes sociales (élevé, moyen, faible) et sont répartis également entre ces trois niveaux socio-économiques.

L'épreuve choisie pour évaluer les attitudes parentales des pères et mères est le questionnaire Passe-partout (MEQ, 1981). Les composantes des attitudes des parents à l'étude sont les suivantes: la confiance en soi, le sens des responsabilités, l'acceptation du développement de l'enfant, les communications parents-enfant, la confiance en l'enfant. Quant aux composantes reliées aux comportements des parents, elles sont les suivantes: le développement en général, le développement émotionnel de l'enfant, le développement de la socialisation, a) l'aspect socio-normatif b) l'aspect socio-expressif, les relations parents-enfants, la discipline.

Afin de vérifier notre hypothèse, le calcul des moyennes obtenues par les groupes de pères et mères a été effectué; à la totalité du questionnaire, ainsi qu'à chacune de ses parties (attitudes et comportements) et aux cinq et six aspects différents composant chacune de ses parties. Des analyses de la variance ont été effectuées afin de déterminer la signification des différences observées dans les résultats obtenus pour les pères et les mères. Nous avons également analysé l'interaction des variables sexe du parent et niveau socio-économique.

Les résultats obtenus ont démontré des différences significatives entre le groupe de pères et le groupe de mères seulement dans quelques aspects. En effet, les mères se perçoivent comme plus influentes que les pères sur deux attitudes éducatives en particulier; il s'agit de leur grande confiance en leurs capacités d'éducatrices ainsi que du respect observé quant à l'acceptation du rythme des acquisitions de leur enfant, en rapport avec chaque étape du développement de ce dernier. Ainsi, notre hypothèse est confirmée.

D'autres résultats significatifs sont obtenus face à l'interaction des variables sexe du parent et niveau socio-économique. De plus, nous constatons que des attitudes plus favorables sont caractéristiques des parents provenant de milieux favorisés en ce qui concerne leurs capacités de prendre des responsabilités. Une deuxième relation significative est observée. En effet, les pères de milieu socio-économiquement faible semblent favoriser davantage l'autonomie de l'enfant que les autres parents.

## Table des matières

Introduction.....	1
Chapitre premier - Contexte théorique.....	4
La définition du concept d'attitude et d'attitude parentale..	6
Principales recherches effectuées dans le domaine des attitudes parentales.....	8
- la mesure des attitudes parentales.....	8
- les attitudes parentales et la psychopathologie infantile.....	12
- les attitudes parentales et le développement de l'enfant.....	16
- divers facteurs influençant les attitudes parentales..	18
. le sexe de l'enfant.....	18
. le niveau socio-économique de la famille.....	20
Recherches comparant les attitudes parentales des pères et mères.....	24
Hypothèse.....	29
 Chapitre II - La méthode.....	31
Sujets.....	32
Instruments de mesure.....	33
Déroulement de l'expérience.....	38
Méthode statistique.....	40
 Chapitre III - Analyse des résultats.....	41
Résultats.....	42

Table des matières (suite)

- analyse des résultats chez l'ensemble des sujets.....	42
- différences observées entre le groupe de pères et le groupe de mères .....	43
- les attitudes et comportements des pères et mères selon le niveau socio-économique.....	48
 Conclusion.....	54
Remerciements.....	61
Références.....	62
Appendice A - Questionnaire du projet Passe-partout (MEQ, 1981)...	68
Appendice B - Lettre transmise aux parents.....	82

## Introduction

L'importance sociale sans cesse grandissante de la relation parents-enfant a amené dans la dernière décennie un bon nombre de chercheurs à étudier cette question, tout en élaborant et en vulgarisant différentes méthodes éducatives destinées à former les parents.

De façon générale, les études ont démontré que la relation parents-enfant joue un rôle crucial dans le développement de la personnalité du jeune enfant.

De plus, la qualité de la relation parents-enfant semble varier en fonction d'un grand nombre de caractéristiques des parents telles le niveau de scolarité et l'occupation de ceux-ci.

Au cours des années, divers aspects relatifs au domaine des attitudes parentales ont été abordés telles les pratiques éducatives des parents face à l'enfant présentant des problèmes d'ordre psychopathologique variés ainsi que chez les enfants ayant un développement normal. Cependant, peu d'études se sont attardées à la comparaison des couples entre eux, la majorité de ces études ne s'étant effectuée que chez les mères.

Notre société actuelle préconise de plus en plus l'implication du père dans l'éducation de l'enfant, sans toutefois identifier quelles sont les caractéristiques propres aux attitudes et comportements des pères et ses ressemblances ou différences par rapport à celles des mères.

Les quelques rares études visant à comparer les attitudes et comportements parentaux des pères et des mères permettent de mettre en évidence une divergence d'opinion entre les auteurs sur ce point.

Cette recherche vise principalement l'approfondissement des connaissances dans ce domaine, c'est-à-dire la comparaison des attitudes et comportements éducatifs des pères et mères ayant des enfants d'âge préscolaire (0 - 4 ans) et appartenant à trois niveaux socio-économiques (élevé, moyen, faible).

Dans le premier chapitre nous présentons une analyse des principales recherches effectuées jusqu'à ce jour dans le domaine des attitudes parentales ainsi que les études ayant comparé directement les attitudes parentales des pères et mères entre eux.

Le deuxième chapitre traite de la description de l'expérimentation; des renseignements sont fournis relativement à la composition de l'échantillonnage, aux instruments de mesure ainsi qu'au déroulement de l'expérience.

Dans le troisième chapitre, nous analysons les résultats obtenus. Finalement, la conclusion nous permet de résumer notre démarche et ainsi faire part des considérations se dégageant de la présente étude.

## Chapitre premier

### Contexte théorique

Dans ce premier chapitre nous définissons les concepts d'attitude et d'attitudes parentales et nous présentons ensuite une analyse des principales recherches effectuées jusqu'à ce jour dans le domaine des attitudes parentales. Parmi celles-ci, nous abordons la mesure des attitudes parentales, les pratiques éducatives chez les parents d'enfants présentant des troubles psychopathologiques variés, ainsi que chez les enfants ayant un développement normal. De plus, divers facteurs susceptibles d'affecter les attitudes et comportements parentaux sont étudiés, il s'agit du sexe de l'enfant du niveau socio-économique de la famille.

Enfin, un dernier point à l'étude fait état des recherches comparant directement les pratiques éducatives des pères et mères; ces dernières données nous amènent à poser notre hypothèse.

#### La définition du concept d'attitude et d'attitude parentale

##### Les attitudes

La définition du concept d'attitude pose depuis toujours de nombreux problèmes aux spécialistes des sciences sociales et psychologiques.

L'attitude serait à la fois une réalité psychomotrice et psychosociale (psycho-physio-sociale). Selon le Larousse de la Psychologie, l'attitude psycho-physiologique se définit comme une prédisposition spécifique à évoluer et à réagir d'une façon favorable ou défavorable face à certains aspects de son environnement.

Allport (1935) considère que le concept d'attitude psychosociale traduit l'idée d'un état mental de préparation organisé à travers l'expérience et exerçant une influence directe et dynamique sur les réponses de l'individu aux objets, personnes ou choses avec lesquels il est en relation. Les attitudes sont chargées à la fois de facteurs perceptifs, cognitifs et affectifs qui déterminent en même temps la personnalité de base d'un individu.

D'une façon générale, l'attitude psycho-sociale suscite des réactions en faveur ou en défaveur d'éléments spécifiques provenant de l'environnement. Par exemple, le fait d'être partisan d'un parti politique quelconque rapprochera l'individu d'un groupe partageant des intérêts similaires tandis que d'autres personnes dont les objectifs sont divergents se joindront aux membres d'un parti politique adverse. Toutefois, certains individus peuvent adopter des attitudes d'ambivalence, celles-ci étant à la fois favorables et défavorables par rapport à une même situation.

A la différence des attitudes, les traits de personnalité réfèrent à quelque chose de moins spécifique. Nuttin (1965) définit le trait comme un mode de réaction ou une disposition, mais sans précision des situations auxquelles il s'applique. Clarifions ces deux concepts à l'aide d'un exemple: madame X a l'habitude de toujours dire "non" quand son enfant désire quelque chose: trait de caractère dominant (Cattell 1952) mais plus particulièrement lorsque son fils désire sortir avec d'autres camarades: attitude de non-acceptation de l'autonomie de l'enfant.

La répétition des formes comportementales consolide les attitudes qui s'organisent en disposition ou trait de plus en plus caractéristique pour enfin devenir un schéma de conduite. Ainsi, l'attitude est une composante du trait, celui-ci étant intégré à la personnalité.

On distingue plusieurs catégories de traits. Certains se rapportent plutôt aux aspects formels de la conduite et de la personnalité, tandis que d'autres traits touchent davantage les opinions, intérêts et attitudes vis-à-vis certaines catégories d'objets (disposition déterminée).

Les traits indiquent le degré d'adaptation de nos fonctions cognitives, motrices ou affectives (être sociable, actif, etc...), tandis que les attitudes concernent plutôt le contenu de notre personnalité, indiquant le domaine, par exemple l'éducation de l'enfant et l'objet auxquels ces fonctions s'intéressent, plus précisément la discipline exercée par les parents.

#### Les attitudes parentales

Les attitudes parentales se définissent par l'ensemble des attitudes et comportements véhiculés par les parents interagissant avec leurs enfants, et ce dans le but d'établir un équilibre familial acceptable pour chacun des membres. Schaefer et Bell (1958) soutiennent que les attitudes parentales ont une influence cruciale dans le développement de la personnalité de l'enfant.

Divers aspects touchant les attitudes parentales sont abordés par les chercheurs. Ces courants de recherches s'intéressent en premier

lieu aux attitudes des parents face à l'enfant présentant des problèmes d'ordre psychopathologique. D'autres études mettent l'accent sur les pratiques éducatives des parents à l'égard de leurs enfants dont le développement général peut être qualifié de normal. Enfin, certains chercheurs explorent d'autres aspects tels le niveau socio-économique de la famille, l'âge et le sexe des parents ainsi que leur sentiment d'estime personnelle, considérant que ces facteurs peuvent affecter les attitudes parentales. Les résultats de ces études seront élaborés ultérieurement.

Principales recherches effectuées dans le domaine des  
attitudes parentales

La mesure des attitudes parentales

Les premières personnes s'intéressant à l'étude des attitudes parentales semblent davantage préoccupées par le développement d'instruments de mesure valides permettant de les évaluer. Entre les années 1960 et 1970, différents instruments sont mis à la disposition des chercheurs dans le but de mesurer les attitudes parentales; nous retrouvons deux approches particulières.

Selon des auteurs, notamment Sears et al., (1957), la première méthode expérimentale consiste à observer les attitudes des parents puis à effectuer une enquête de type entrevue. Angela Gropelli (1967) critique cette approche utilisée dans la mesure des attitudes parentales. Selon elle, bien que l'observation systématique semble être très valide et très

efficace dans l'évaluation de l'interaction parent-enfant, cette dernière méthode requiert une formation spécialisée de la part de l'observateur et l'expérimentation demande une longue période de temps.

La deuxième méthode qui est la plus connue dans la mesure des attitudes parentales, est l'élaboration d'échelles sous forme de questionnaire. Ainsi, parmi les questionnaires les plus utilisés, mentionnons:

- "Parent Attitude Survey" (PAS) Shoben (1949)
- "Inventaire des attitudes éducatives", Mark, (1953)
- "Parent Attitude Research Instrument" (PARI) Schaefer et Bell (1958)
- "Parent Attitude Survey Scale", Hereford (1963)
- "The Child Rearing Practices Report" (CRPR) Block (1965)
- "The Maryland Parent Attitude Survey" Donald K. Pumeroy (1966)
- "Le questionnaire Passe-partout" Ministère de l'Education du Québec (1981)

Par ailleurs, Schaefer et Bell (1958) mentionnent que les échelles d'attitudes semblent plus complètes et plus claires que l'observation systématique, étant construites sur une base de recherche valide avec des procédés psychométriques précis. Les problèmes majeurs dans l'utilisation des échelles de type questionnaire résident dans la présence d'un nombre trop élevé d'item qui semblent très peu homogènes. Les résultats concernant la fidélité des échelles sont controversés et la capacité de discrimination des item n'est pas clairement établie.

La méthode la plus appropriée pour évaluer les attitudes et les comportements réels des parents serait celle qui comporterait à la fois un questionnaire et des techniques d'observation objective sous forme d'interviews, afin de mettre en relation ces différentes méthodes. D'ailleurs, Roe et Siegelman (1963) ont construit un instrument de ce type, qui est le "Parent Child Relations Questionnaire".

Le "Parental Attitude Research Instrument (PARI)" est l'échelle la plus utilisée depuis son élaboration par Schaefer et Bell (1958). Ces auteurs ont créé un instrument complet et détaillé des attitudes parentales qui utilisent de meilleurs procédés qualitatifs et quantitatifs et ce, à partir du "Parent Attitude Survey (PAS)" de Shoben, (1949) et de l'inventaire des attitudes éducatives de Mark (1953).

Afin d'élaborer davantage leur échelle, Schaefer et Bell (1958) ont extrait des questionnaires antécédents tous les item qui leur paraissaient semblables afin de les grouper en sous-échelles ou variables.

Plusieurs formes successives du PARI sont réalisées afin de parvenir à un contenu satisfaisant. La forme la plus récente comprend 23 variables composées de cinq item chacune; au total 115 affirmation sont proposées.

Les facteurs à l'étude sont:

- le contrôle autoritaire
- hostilité-rejet
- attitudes démocratiques

Ainsi, Ross et Kawash (1968) réalisent une forme abrégée du PARI qui vise à mesurer uniquement le contrôle autoritaire des parents. Le PARI s'adressant aux mères seules, des chercheurs tels Nichols (1963) et Schluderman et al. (1971, 1974) travaillent à adapter les échelles du PARI pour les pères.

D'autres chercheurs Platt (1962), Paolucci et Sims (1975), Pourtois (1978) (voir Slough et al., 1978), ont fait une nouvelle adaptation du PARI en modifiant les item déjà existants et en établissant de nouvelles données normatives.

Des recherches assez récentes utilisent encore cet instrument dans sa forme originale (forme 4) afin de mesurer les attitudes parentales. (Ollendick et al., 1978; Humphries, 1980).

La contribution la plus importante en ce qui a trait aux recherches utilisant le PARI concerne l'influence des tendances de réponses (acquiescement et les tendances de réponses extrêmes) et l'influence du niveau de l'éducation de la mère et l'occupation ou le revenu du père. En effet, les recherches sur l'influence des tendances de réponses (Zuckerman et al., 1958; Pittfield et Oppenheim, 1964; Becker et Krug, 1965) révèlent que la difficulté majeure du PARI réside dans la tendance qu'ont les parents à répondre plus en fonction des comportements socialement acceptables (acquiescement) qu'en fonction de leurs sentiments réels.

D'autres études telles celles de Zuckerman et al. (1958), et Becker et Krug (1965) remarquent en outre la tendance à employer des éléments de réponses extrêmes ("absolument d'accord", "absolument pas d'accord").

Schaefer et Bell (1957, 1958) discutent des solutions à envisager par rapport aux problèmes causés par les tendances de réponse d'acquiescement et/ou de réponses extrêmes. Ces auteurs suggèrent l'introduction alternée des formes positives et négatives à l'intérieur des énoncés. Un changement dans le style des questions est proposé également dans le but de neutraliser l'effet des tendances de réponses (par exemple des questions directes à la première personne du singulier: "je dis souvent à mon enfant...").

Le questionnaire Passe-partout du MED (1981) utilisé dans la présente recherche, a été élaboré à partir des questionnaires de Black (1965) et Hereford (1963).

Les études concernant les instruments de mesure permettent de recueillir certaines données en rapport avec les variables qui influencent les attitudes parentales. Nous rapporterons ces résultats au moment d'analyser ces différentes variables.

#### Les attitudes parentales et la psychopathologie infantile

Les premières recherches s'intéressent à l'évaluation des attitudes et pratiques éducatives chez les parents d'enfants présentant des difficultés spécifiques. Une revue de ces recherches démontre que les parents qui ont des enfants éprouvant des problèmes spécifiques semblent adopter des attitudes éducatives différentes à celles des parents qui ont des enfants normaux.

Becker et Krug (1959: voir Slough et al., 1978) observent que les enfants agressifs et incontrôlables ont des parents qui ne permettent

pas l'expression des émotions, ces parents démontrent une sévérité exagérée vis-à-vis leurs enfants.

Utilisant l'échelle PARI avec un échantillonnage de 76 mères d'enfants aveugles, handicapés physiques et mentaux, Hoffman (1960) tire les conclusions suivantes: "les mères dont les enfants souffrent d'un handicap vivent davantage des conflits maritaux et assument plus négativement leur rôle de maîtresse de maison" p.60. Cet échantillonnage a été comparé à un groupe contrôle composé d'enfants normaux. Les mères de ces enfants s'avèrent moins irritables, plus intuitives et plus axées vers des attitudes de camaraderie et de partage envers leurs enfants.

L'étude démontre aussi que les mères d'enfants aveugles sont plus intuitives et moins irritables que les mères d'enfants handicapés sur le plan moteur.

Ces résultats nous amènent à observer que chacun des handicaps, de par ses spécificités, influe sur le degré d'expression des attitudes parentales.

Les recherches de Cook (1963: voir Slough et al., 1978) contribuent à comparer le degré d'autorité des mères qui ont des enfants handicapés sévèrement et légèrement. Les parents d'enfants dont le handicap est sévère exercent sur ces derniers un contrôle autoritaire plus prononcé que les parents de l'autre groupe.

Pittfield et Oppenheim (1964: voir Slough et al., 1978) observent dans une étude que les mères d'enfants mongols sont plus strictes et rejetantes envers leurs enfants que les autres mères.

D'autres recherches telles celles de Slough et al. (1978) comparent les attitudes parentales des mères ayant des enfants de 4 ans retardés mentalement avec les mères d'enfants normaux, et ce selon l'échelle d'attitudes de Pumroy (1966). Les résultats vont dans le même sens que les études précédentes. Parmi les échelles évaluant les attitudes de discipline sévère et de rejet vis-à-vis leurs enfants, deux d'entre elles font ressortir chez les mères d'enfants déficients mentaux une autorité et un détachement affectif plus grands que chez les mères d'enfants normaux.

Les données de Peterson et al. (1965) appuient les résultats de Pittfield et al. (1964) et de Slough et al. (1978) concernant le degré d'autorité sévère exercé par les parents d'enfants handicapés. L'utilisation des échelles du PARI permet à ces auteurs de comparer deux groupes de parents, soit un groupe de pères et mères d'enfants normaux avec un groupe de parents qui présentent tous des problèmes de comportements.

Les conclusions des études de Peterson et al. (1965) portent à croire que les parents d'enfants handicapés et mésadaptés démontrent une adaptation sociale moins bonne, ils se révèlent moins démocratiques et ils adoptent plus de discipline dans leurs relations avec leurs enfants, comparativement aux parents des enfants normaux.

L'étude des attitudes des parents à l'égard de leur enfant présentant un handicap moteur et mental a été explorée dans le présent chapitre. Des recherches plus récentes s'attardent aux pratiques éducatives exercées par les parents à l'égard de leur enfant présentant des problèmes d'apprentissage à l'école.

Wetter (1972: voir Slough et al., 1978) remarque que ces parents adoptent des attitudes qualifiées de plus hostiles et plus rejetantes que les parents d'enfants dits "normaux".

Humphries (1980) obtient des résultats quelque peu différents de ceux de Wetter (1972: voir Slough et al., 1978). En effet selon ces auteurs, les mères des enfants en difficulté d'apprentissage exercent un contrôle plus sévère. Par contre, aucune attitude particulière de rejet ou d'hostilité envers l'enfant n'est retrouvée.

Les différences rencontrées entre les résultats de Wetter (1972) et de Humphries (1980) concernant les attitudes d'hostilité et de rejet utilisées par les parents, nous conduisent à des interrogations. Dans le cadre de ces recherches, l'échantillonnage se compose d'un nombre très restreint de sujets. Cet aspect limite la généralisation des résultats obtenus; des études plus approfondies dans ce domaine et faisant appel à un plus grand nombre de sujets seraient souhaitables.

D'autres études se préoccupent de la perception des jeunes délinquants en regard des attitudes parentales.

Les résultats obtenus par Medinnus (1965) sont en accord avec ceux trouvés par Andry (1960: voir Medinnus, 1965) ainsi que par Bandura et Walters (1959: voir Medinnus, 1965). En effet, ces auteurs démontrent une différence significative entre la perception des délinquants et des non-délinquants, par rapport aux comportements de leurs pères envers eux. Ainsi, les pères de délinquants adoptent généralement une attitude qui se caractérise par le rejet et l'insouciance dans leurs relations avec leur

garçon. Par contre, il n'existe aucune différence significative entre les deux groupes d'adolescents en ce qui touche la perception qu'ils ont de leurs mères.

Dix ans après les travaux de Medinnus (1965), Miamusunda (1975) parvient aux mêmes conclusions. En effet, les pratiques éducatives des pères d'adolescents délinquants sont perçues par ces derniers comme étant inefficaces, défavorables ou pathogènes. En outre, la perception des adolescents dits "normaux" diffère de celle des adolescents délinquants selon quatre variables telles que l'exigence, le rejet, la négligence, la punition (symbolique et directe).

#### Les attitudes parentales et le développement de l'enfant

Après avoir exploré les rapports entre des désordres physiques ou comportementaux chez l'enfant et les attitudes parentales, les chercheurs orientent leurs travaux vers l'analyse de l'effet des pratiques éducatives des parents sur divers aspects de la personnalité de l'enfant.

Osterrieth et al. (1979: voir Scheintuch et al., 1981) mentionnent de façon générale que les attitudes parentales impliquant le respect, l'empathie et l'acceptation à l'égard des enfants âgés de 3 à 6 ans sont favorables à la croissance et au développement général de ces enfants. Cependant, des attitudes plus exigeantes et stressantes visant l'accélération du développement d'aptitudes spécifiques chez ce même groupe d'âge, s'avèrent au contraire négatives à son développement.

Martin (1975: voir Banner, 1979) et Banner (1979) se sont attardés à mettre en relation les attitudes éducatives des mères et le niveau de réalisation académique des enfants âgés de 11 ans. Selon ce dernier auteur, la réussite scolaire des garçons et des filles est associée à des attitudes maternelles favorisant l'autonomie dès le tout jeune âge de l'enfant; ces mères utilisent également beaucoup le renforcement. Dans cette étude, aucune précision n'est apportée quant à la description des attitudes d'autonomie et de renforcement utilisées par les parents. Par l'utilisation d'un procédé méthodologique similaire à celui de Martin, Banner (1979) vient confirmer les résultats de ce dernier; en effet, son étude démontre que les mères d'enfants (garçons et filles) qui obtiennent de bas résultats scolaires sont très restrictives, dominantes, peu intuitives et intolérantes.

Dans une autre étude, Pourtois (1978) établit une relation positive entre les attitudes parentales encourageant l'autonomie chez l'enfant et la facilité de celui-ci à s'intégrer au système scolaire lors de son entrée en première année.

Dès 1957, McDonald (1957: voir Banner 1979) avait remarqué que parmi les élèves fréquentant un High School, un groupe d'étudiants ayant de hautes aspirations considéraient leur père comme étant moins rejetant que ceux ayant peu d'aspirations pour leur avenir. De plus, Heilbrun et al. (1968: voir Pourtois, 1978) remarquent l'existence d'un lien significatif entre les enfants ayant un bas niveau d'aspiration et les contrôles autoritaires sévères exercés par leurs parents.

D'autres études mettent en évidence un lien entre les attitudes parentales et l'estime de soi des enfants.

Gordon (1970) indique que les parents des enfants ayant une pauvreté estime d'eux-mêmes, ont des attitudes incongruentes, telles une grande sévérité et une permissivité exagérée. Quant à l'application des règles dans la famille, les mères de garçons dont l'estime de soi est élevée se montrent plus sévères que les mères de garçons dotées d'une pauvre estime de soi.

#### Divers facteurs influençant les attitudes parentales

Afin de compléter ce chapitre, d'autres points s'avèrent essentiels afin d'explorer davantage le domaine des attitudes parentales: il s'agit des facteurs qui peuvent influencer les attitudes parentales. Nous traiterons en particulier du sexe de l'enfant et du niveau socio-économique de la famille.

#### Le sexe de l'enfant

Certains chercheurs font intervenir le sexe de l'enfant comme variable susceptible d'influencer les attitudes parentales.

Ainsi, les auteurs Mischel (1970), Flynn (1979) et Gordon (1970) mentionnent que de façon générale, les mères et les pères qui ont des enfants des deux sexes, utilisent un contrôle plus sévère dans leurs interactions avec leurs filles. D'autres recherches (Russell, 1979, Russell et Russell, 1982 et Parke, 1978) tentent de compléter les travaux antérieurs

en s'attardant à évaluer la perception des parents en ce qui a trait à la relation vécue avec leur enfant, selon que celui-ci soit de sexe féminin ou masculin. Utilisant les échelles de Kohn avec un échantillonnage composé de 50 couples (25 pères et 25 mères) ainsi que 25 enfants âgés de 11 ans, Russell et Russell (1982) compare les résultats des sujets qui proviennent d'une classe sociale moyenne. Comparant la relation réciproque mère-fille, mère-garçon, père-fille, père-garçon, il apparaît que les pères affirment influencer davantage leurs enfants lorsque ceux-ci appartiennent au sexe masculin. Cette influence se manifeste selon eux sur l'expression des sentiments amoureux, le goût pour la curiosité et les intérêts particuliers et enfin, le développement d'habiletés ou de sports quelconques. Toutefois, l'influence exercée par les mères selon leur perception semble s'appliquer également aux garçons et aux filles, et ce sur tous les points relatifs à l'éducation.

Les résultats de Russell et Russell (1982) sont appuyés par ceux de Belsky (1979) et ceux de Lamb (1977). Ces auteurs s'intéressent au comportement des parents face aux activités ludiques de l'enfant et ce, en relation au sexe de chacun des membres de la dyade. Les résultats révèlent que les enfants de l'un ou l'autre sexe font l'objet d'autant d'attention de la part de leurs mères. Cependant, selon Lamb et al., (1982), les pères ayant des garçons entretiennent de meilleures relations avec eux, comparativement à ceux qui ont des filles. A ce dernier aspect, Lamb et al. (1982) ajoutent l'influence du tempérament dans la relation parents-enfants. Ils observent que les pères dont le tempérament est décrit comme difficile tendent à s'impliquer davantage dans l'éducation de leurs enfants, filles ou garçons au tempérament qualifié de facile.

En général, toutes les études ayant mis en relation les attitudes parentales et les rapports parents-enfants en fonction du sexe de l'enfant relatent que contrairement aux pères qui privilégient les relations avec leurs fils, les mères perçoivent et entretiennent des relations de qualité équivalente avec leurs fils et leurs filles.

#### Le niveau socio-économique de la famille

Sears et al. (1957) apportent une grande contribution dans le domaine des attitudes parentales. Suite à leurs observations de l'interaction parents-enfant, ils mentionnent que les perceptions des parents en regard à l'éducation de leur enfant peuvent être influencées par des variables inhérentes aux conditions de vie des parents, telles que le niveau socio-économique et le niveau de scolarité.

Dans cette optique, un certain nombre d'auteurs (Schaefer et Bell, 1958; Zuckerman et al., 1958; Becker et Krug, 1965) démontrent que le niveau de scolarité affecte les réponses au questionnaire PARI (Parent Attitude Research Instrument). En effet, les résultats révèlent que les parents appartenant à la classe sociale élevée agissent davantage de façon à favoriser le développement optimal de leur enfant. Zuckerman et al. (1958) parviennent aux conclusions suivantes: les mères moins instruites et plus âgées cotent plus haut sur les échelles évaluant les facteurs autoritarisme, répression et hostilité, comparativement aux mères plus jeunes et plus scolarisées. A la même époque, Sears et al. (1957) observent que les mères de la classe sociale moyenne sont plus chaleureuses, plus calmes et plus permissives avec leur enfant, comparativement aux mères de la classe ouvrière.

Par ailleurs, Zuckerman et al. (1958) et Schaefer et Bell (1957) suggèrent que les parents très scolarisés s'avèrent moins catégoriques que les autres en réponse à certains item du PARI susceptibles de retenir leur intérêt; cependant, il apparaît que ces parents répondent assez rapidement aux questions relatives à des situations d'ordre social qui sont indésirables. De plus, nombre d'études confirment l'hypothèse de recherche des auteurs précédents quant aux corrélations très significatives entre le niveau socio-économique et les attitudes parentales.

Glidewell (1960) observe que les mères de la classe ouvrière sont très strictes dans l'exercice de la discipline auprès de leur enfant.

Dans une recherche plus récente, visant à étudier la perception que les parents ont de l'adaptation personnelle de leur enfant, Lindholm et Touliatos (1981) font ressortir les résultats suivants: les parents appartenant à la classe favorisée expriment une perception reflétant une meilleure adaptation de leur enfant, à l'opposé des autres parents socio-économiquement défavorisés.

A la même époque, Legault (1981) rapporte que de façon générale, les parents ont des attitudes favorables à une approche compréhensive de l'éducation plutôt qu'une approche autoritaire et normative. De plus, cette analyse indique que les attitudes les plus défavorables sont caractéristiques des parents provenant de milieux favorisés. Les recherches de Pastor (1980) qui ont été réalisées comme celles de Legault (1981), à l'aide d'un échantillonnage québécois et du questionnaire du projet Passe-partout, comparent aussi la relation entre l'appartenance sociale, les attitudes et les comportements parentaux.

Selon l'étude de Pastor (1980), les milieux favorisés préconisent plus souvent un modèle d'éducation non-directif se caractérisant par des attitudes de confiance en soi en tant que parents, du sens des responsabilités et de la confiance en l'enfant. De plus ces parents se définissent comme ayant des comportements favorables à l'égard du développement affectif de l'enfant. Par ailleurs, les résultats démontrent que dans les milieux défavorisés, un modèle d'éducation plus directif est employé par les parents. Les attitudes non-favorables caractéristiques de cette classe sociale concernent l'acceptation du développement de l'enfant, la communication et la confiance en celui-ci. En ce qui a trait aux comportements, ces mêmes parents éprouvent des difficultés dans leurs interactions par rapport au développement en général ainsi que face au développement émotionnel de l'enfant.

De plus, les parents appartenant à la classe sociale moyenne sont partagés entre un modèle d'éducation directif et non-directif: ces parents adoptent des attitudes et comportements quelquefois favorables et dans d'autres circonstances inadéquats face à l'éducation de leur enfant.

En résumé, les classes sociales favorisées et défavorisées montrent un écart très prononcé entre leurs attitudes et comportements parentaux, à l'égard de l'éducation de leur enfant. De plus, toutes les études ayant mis en relation les attitudes parentales et le niveau socio-économique font ressortir que les parents socio-économiquement favorisés démontrent des attitudes éducatives plus flexibles et plus aptes à instaurer une bonne adaptation chez l'enfant en comparaison à ceux de niveaux plus modestes.

Une autre école de pensée apporte des données différentes aux précédentes.

Dans leurs études, Bonnier et Tremblay (1977), Caouette et al. (1979) (voir Legault, 1980) sont parvenus aux conclusions suivantes: le milieu familial appartenant à la classe défavorisée préconise autant le développement et l'épanouissement d'un enfant que toutes les autres classes sociales.

D'autres recherches seraient souhaitables afin d'évaluer le niveau de stabilité du milieu familial en relation avec les différents niveaux socio-économiques.

Enfin, cette dernière recherche laisse entrevoir la possibilité d'explorer d'autres variables qui n'ont jamais été étudiées jusqu'à ce jour. Dans le domaine des attitudes parentales, citons par exemple l'influence du niveau socio-culturel de la famille et le niveau de stabilité dans les relations conjugales.

#### Recherches comparant les attitudes parentales des pères et des mères

Le relevé de la littérature dans le domaine des attitudes parentales fait ressortir que peu d'études se sont attardées à la comparaison des couples entre eux, la majorité des études ne s'étant effectuée que chez le père ou la mère séparément.

L'analyse de chacun des travaux suivants contribue à spécifier davantage quelles sont les attitudes adoptées par les pères et les mères.

Les travaux qui suivent utilisent le questionnaire PARI de Schaefer et Bell (1957) afin d'étudier les attitudes éducatives des parents. En premier lieu, Hoffman (1960) fait ressortir chez les mères une tendance plus grande à encourager la verbalisation et une certaine irritabilité dans leurs contacts avec leur enfant, comparativement aux pères étudiés. En ce qui concerne les autres échelles d'attitudes étudiées dans cette recherche, aucune différence significative n'est indiquée entre les attitudes des pères versus celles des mères.

Par la suite, Platt (1962) et Gropelli (1967) comparent directement les résultats des pères et mères entre eux. La première étude utilise des échelles évaluant les facteurs d'autorité et d'acceptation de l'enfant. Les résultats obtenus démontrent que les pères sont plus autoritaires que les mères et ceux-là approuvent l'activité physique exprimant ainsi un intérêt marqué face au développement moteur des enfants. De plus, les pères semblent éviter l'expression de leur sentiment d'affection. Par contre, tout comme le souligne Hoffman (1960), les mères encouragent beaucoup leurs enfants à la discussion. Cependant, aucune différence n'est observée entre les parents concernant le niveau d'acceptation de l'enfant. Dans la seconde étude, Gropelli (1967), optant pour un échantillonnage différent, parvint à d'autres conclusions que celles de Platt (1962). L'échantillonnage se compose de 52 couples ayant des enfants et provenant d'une classe sociale moyenne. Les résultats s'expriment comme suit: les mères encouragent la dépendance de l'enfant. Selon l'auteur, la comparaison des pères et mères entre eux est difficilement réalisable, car les variables en cause sont multiples et l'instrumentation non adéquate, les échelles étant trop générales, donc peu discriminatives. Gropelli (1967) considère que les

conclusions de son étude ne peuvent être généralisées à cause de l'échantillonnage restreint (54 couples) et de la composition du noyau familial (nombre inégal d'enfants d'une famille à l'autre).

Enfin, Slough et al. (1978) utilise l'instrument MAS (Maternal Attitude Scale) de Cohler (1970) afin d'étudier les attitudes de discipline, d'indulgence, de protection et de rejet, et ce chez une groupe de mères (167) et de pères (38) dont les enfants sont âgés de quatre ans. Les auteurs ne notent aucune différence entre les pères et les mères dans les attitudes étudiées.

Par ailleurs, d'autres recherches plus récentes comparent les attitudes parentales des pères et des mères. Les deux études de Russell (1974), et Russell et Russell (1982) veulent comparer les croyances des pères et celles des mères dans l'efficacité de leurs attitudes face à l'éducation des enfants.

Dans le cadre du premier travail, les auteurs observent que les mères se perçoivent comme plus influentes que les pères sur six points en particulier: il s'agit du développement d'une conscience morale et sociale (bonnes manières, la propreté, le rangement), les habiletés motrices et les soins relatifs à la santé, le fonctionnement à l'école et l'expression des sentiments amoureux. Les pères par contre se considèrent plus influents sur un seul aspect. En effet, ils se décrivent davantage comme une figure relativement stable quant à l'assurance d'une sécurité financière pour le futur.

La seconde étude bien que confirmant partiellement les résultats de la première, fait ressortir des ambiguïtés quant aux attitudes du père

telles que perçues par lui. En effet, elle constate que les pères décrivent leurs attitudes éducatives comme favorisant le développement cognitif et l'autonomie de l'enfant et influençant le choix de leur carrière.

Les études qui font l'objet des paragraphes ultérieurs sont issues d'une nouvelle approche ayant pour but d'observer l'attachement réciproque parents-enfants dans leur environnement familial naturel.

Lamb (1977, 1977b) étudie le développement des relations mère-enfant et père-enfant et ce durant les deux premières années de sa vie. Ces recherches démontrent que l'enfant dont l'âge se situe entre 1 an et 2 ans est aussi attaché à son père qu'à sa mère. Dans la deuxième année, il semble y avoir un déclin progressif en ce qui a trait au degré d'attachement de l'enfant face à ses parents. De plus, les pères et mères sont différents quant à leurs interactions avec leurs enfants. Les activités des mères se concentrent autour des soins physiques à donner à leur enfant, alors que les pères préfèrent s'impliquer dans les jeux et les activités physiques.

Tous les parents étudiés dans ces recherches jouent un rôle très actif dans l'éducation de leurs enfants. Cependant, certaines remarques peuvent être soulevées concernant les études de Lamb (1977, 1977b), celles-ci étant réalisées sur des échantillons non représentatifs de l'ensemble de la population où le niveau socio-économiquement faible est très peu représenté.

L'observation des comportements du père et de la mère avec leur enfant âgé de 15 à 30 mois amène Clarke-Stewart (1978) à constater des

différences dans l'interaction parents-enfants. Ces différences sont reliées au degré de participation de chacun des parents dans des situations de jeux libres. Les pères s'intéressent davantage aux jeux impliquant un contact physique direct et mettant l'accent sur le développement d'habiletés motrices. Les mères préfèrent s'intégrer à des jeux axés sur le développement d'habiletés intellectuelles, soit des jeux à caractère didactique utilisant souvent un objet transitoire (jouet).

Selon Parke (1978), le style d'interaction des parents varie en fonction du sexe de ces derniers. En observant les pères et mères en situation de jeu, l'auteur remarque que les mères verbalisent beaucoup avec leur enfant; elles font des vocalises avec douceur, elles répètent et imitent souvent les mêmes situations. Par ailleurs, les pères touchent souvent l'enfant en jouant et ils ont des comportements répétitifs accompagnés de mouvements rythmiques. Cependant, ces résultats ne peuvent être généralisés, l'échantillonnage des parents et enfants étant beaucoup trop restreint (5 sujets).

En résumé, tous les auteurs ayant abordé l'étude de l'attachement parents-enfants dans leur milieu naturel parviennent aux mêmes conclusions concernant le père, tandis que des points différents sont apportés en ce qui concerne la mère. En effet, ils affirment que l'attitude de chaque membre parental varie en fonction de l'âge de l'enfant lorsque ce dernier est âgé de 6 à 30 mois. En somme, il apparaît que le père s'implique plus activement et favorablement auprès de son enfant lorsqu'il est plus âgé. Il joue donc un rôle important, actif et distinct de la mère dans le développement social, émotionnel et cognitif de l'enfant.

Des psychologues américains (Kellerman et Katz, 1978) tentent d'étudier le partage des rôles parentaux dans les pratiques éducatives. Ces auteurs étudient cinq attitudes telles les soins physiques, le support émotionnel, le rôle de guide dans l'éducation, l'administration de la discipline et les activités para-scolaire (loisirs). Au total, 22 mères et 9 pères participent à l'expérience.

Les résultats démontrent des différences significatives entre les parents sur les 89 item étudiés. Ainsi, 47 item s'avèrent reliés aux rôles de la mère, 34 s'adressent également aux pères et aux mères et 8 item relèvent uniquement du père. L'analyse révèle que les soins physiques ainsi que le support émotionnel sont attribués aux mères. De plus, les pères se sentent responsables de l'orientation scolaire de leurs enfants ainsi que des activités récréationnelles de ces derniers. Enfin, les parents étudiés partagent également la responsabilité de l'application de la discipline chez leur enfant.

Lindholm et Touliatos (1981) comparent les comportements des enfants tels que perçus par les pères et mères. Les parents ont rempli le questionnaire de Quay (Behavior Problem Check-list) et sont évalués sur leur degré de compréhension et de jugement face à leur enfant présentant des problèmes de comportements. Les variables niveaux socio-économiques, âge, degré de scolarité, sexe, groupe ethnique et nombre d'enfants ont été contrôlées.

Les résultats obtenus indiquent que les mères perçoivent davantage les problèmes de leur enfant que les pères. Dans le même sens, Novick (1966: voir Lamb, 1977) trouve dans le cadre d'une étude anté-

rieure que la mère constitue une source d'informations importante dans la description des problèmes de comportement de son enfant.

### Hypothèse

Une divergence d'opinions se présente entre les auteurs quant à l'existence ou non de différences entre les attitudes et comportements des pères et mères dans l'éducation de leur enfant.

D'une part, certains auteurs démontrent un rapprochement entre les comportements des pères et mères entre eux. En effet, les parents se partagent les mesures disciplinaires spécifiques à adopter afin de punir leur enfant.

D'autre part, la plupart des chercheurs établissent une distinction très précise entre les pratiques éducatives des mères et celles des pères et ce, dans diverses situations de la vie courante. Les études démontrent surtout que les mères influencent le développement d'une conscience morale et sociale et encouragent la verbalisation ainsi que l'expression des sentiments chez leur enfant. Par ailleurs, les pères se décrivent comme une figure parentale stable; ceux-ci favorisent l'autonomie de l'enfant dès son tout jeune âge.

Compte tenu des divergences dans les résultats ainsi que du peu d'études disponibles il nous a semblé important d'entreprendre une étude permettant de comparer les attitudes parentales des mères et des pères. Notre hypothèse de travail sera donc la suivante:

"Il existe une (des) différence(s) significative(s) entre les pères et les mères ayant des enfants d'âge préscolaire (0 à 4 ans) dans leurs attitudes et comportements parentaux.

De plus, les différences entre les attitudes et les comportements parentaux varieront en fonction des niveaux socio-économiques distincts (élevé, moyen, faible)."

## Chapitre II

### La méthode

Ce chapitre traite successivement des détails essentiels concernant le choix des sujets, les instruments de mesure utilisés, le déroulement de l'expérience elle-même et enfin, la méthode statistique employée pour l'analyse des résultats de cette recherche.

### Sujets

L'échantillonnage se compose de 60 parents (30 couples) provenant de la région 04 (Trois-Rivières Métropolitain). Les parents sélectionnés appartiennent à trois classes sociales distinctes (faible, moyenne, élevée) et sont répartis également entre ces trois niveaux socio-économiques et ce, selon leur sexe (10 pères et 10 mères). Les renseignements concernant le sexe, la scolarité ainsi que l'occupation du chef de famille sont fournis par écrit lors de l'expérimentation.

L'ensemble des sujets sont des parents d'enfants d'âge préscolaire (0 à 4 ans). Le nombre d'enfants composant chacune des familles ainsi que l'âge des parents n'ont pas été pris en considération dans cette recherche.

Les parents sélectionnés dans cette étude proviennent de trois établissements différents de la région de Trois-Rivières; il s'agit du Centre de Services à l'enfance de l'Université du Québec à Trois-Rivières, les garderies La Culbute ainsi que La Maisonnée.

### Instruments de mesure

L'échelle de Blishen (1967) est utilisée afin de contrôler l'appartenance de chaque famille aux différentes classes sociales à l'étude. Ainsi, cette échelle permet d'attribuer une cote quant aux diverses occupations rencontrées chez les chefs de famille.

Le niveau socio-économiquement faible est composé de travailleurs manuels non spécialisés et mal rémunérés et des assistés sociaux. Les occupations manuelles spécialisées, celles de soutien et les techniciens appartiennent à la classe sociale moyenne. Au plus haut niveau correspondent les professionnelles dont le travail représente un certain prestige par son caractère intellectuel et par la position sociale de ceux qui l'exercent.

De nombreuses études démontrent la grande fiabilité de cet instrument, comme indicateur du niveau socio-économique pour la population canadienne.

L'épreuve choisie pour évaluer les attitudes parentales des pères et des mères est le questionnaire Passe-partout (MEQ 1981); cet instrument a été inspiré initialement des questionnaires de Block "Child-Rearing Practices Report" (CRPR, 1973) et de Hereford "Parent Attitude Survey Scale" (PASS, 1963). L'auteur, Block (1973) a validé les item de son questionnaire (CRPR, 1973) en observant les comportements réels des parents, confrontant ceux-ci à leurs croyances face aux différents énoncés concernant l'éducation des enfants. Le style varie de la forme personnelle à la forme impersonnelle. En effet, certains item sont formulés en termes de comportements

réels (ex: "je laisse souvent mon enfant...") alors que les autres sont décrits en termes de principes (ex: élever des enfants est un travail..."). Ainsi, les échelles du CRPR éliminent un problème méthodologique important rencontré dans la composition d'autres questionnaires d'attitudes, soit l'incongruence entre les affirmations des parents et leur comportement réel. Le questionnaire de Block contrôle également la tendance des sujets à répondre de façon catégorique (absolument d'accord, absolument pas d'accord). Pour ce faire, les différents énoncés sont exprimés alternativement selon les formes positive et négative (ex: "j'aide mon enfant...", "je ne lui permets pas de...").

Ainsi, les recherches de Block (1973), contribuent à améliorer la validité et l'efficacité de l'utilisation de l'enquête par questionnaire.

Pour sa part, Legault (1981) élabore un autre instrument de mesure des attitudes parentales, le questionnaire Passe-partout, à partir des questionnaires de Block (1973) et de Hereford (1963). Ce questionnaire comprend un ensemble de 72 propositions pouvant être regroupées en 11 thèmes ou échelles qui seront décrits ultérieurement. D'après ce questionnaire, les parents ont à juger s'ils acceptent ou rejettent le contenu de chaque proposition.

Ainsi, pour chacun des énoncés, quatre choix de réponses sont proposés, ceux-ci étant associés à une valeur numérique:

- (1) tout à fait d'accord, (2) pas mal d'accord, (3) pas mal en désaccord, (4) tout à fait en désaccord.

Suite à une première expérimentation auprès de 1,800 parents québécois, les qualités psychométriques du questionnaire sont démontrées et une nouvelle version est réalisée en 1981.

L'évaluation de la consistance interne et de la stabilité de l'instrument indique que chacune des échelles a une consistance interne relativement grande. En effet, la valeur de alpha de Cronbach varie de 0,58 à 0,69 pour la partie "attitudes" et de 0,38 à 0,61 pour la partie des "comportements".

Les relations entre les différentes échelles d'attitudes éducatives sont toutes positives et significatives. Les composantes des attitudes éducatives à l'étude se décrivent comme suit:

- 1) la confiance en soi
- 2) le sens des responsabilités
- 3) l'acceptation du développement de l'enfant
- 4) les communications parents-enfants
- 5) la confiance en l'enfant.

Quant aux composantes reliées aux comportements des parents, elles sont les suivantes:

- 1) le développement en général
- 2) le développement émotionnel de l'enfant
- 3) le développement de la socialisation
  - a) l'aspect socio-normatif
  - b) l'aspect socio-expressif
- 4) les relations parents-enfants
- 5) la discipline.

Ainsi le questionnaire Passe-partout (1981; voir texte en annexe A) est constitué de deux parties (attitudes et comportements) considérant respectivement cinq et six aspects différents. Les échelles d'attitudes évaluent les croyances ou principes des parents, tandis que les échel-

les de comportements vérifient les actions concrètes des parents auprès de leur enfant. En outre, il importe de décrire de façon plus détaillée les attitudes et comportements étudiés.

Les deux premières attitudes sont la confiance en soi en tant que parents ainsi que le sens des responsabilités de ceux-ci. La confiance en soi chez les pères et mères se manifeste dans toutes les actions de la vie familiale. Les parents peuvent avoir une très grande confiance dans leur capacité d'éducateur ou des attitudes reflétant un manque de confiance en soi. Ce dernier aspect est évalué par exemple à travers les réactions des parents face à des sentiments de peur chez l'enfant, devant l'établissement et le maintien de règles familiales et face à l'éducation sexuelle à la maison.

Le sens des responsabilités laisse sous-entendre la croyance du parent dans sa capacité d'influencer un enfant dans son développement en général, plutôt que de croire que ses réactions sont innées et par conséquent inchangeables.

Par ailleurs, l'acceptation du développement de l'enfant implique qu'un parent respecte le rythme des acquisitions de son enfant en rapport avec chaque étape de son développement.

L'empathie se décrit comme étant la sensibilité d'un parent face aux besoins de son enfant, que ces derniers se manifestent de façon verbale ou non verbale; ainsi se définissent les communications parents-enfants.

La dernière attitude, réside dans la confiance que les parents accordent à leur enfant, quant à leur capacité d'autonomie.

Pour sa part, le comportement des parents face au développement général de l'enfant concerne les réactions des parents susceptibles de favoriser ou d'entraver l'autonomie de leur enfant.

L'aspect lié au développement émotionnel est décrit par les habiletés des parents à accepter les capacités décisionnelles et l'expression des sentiments chez son enfant.

Un autre point à l'étude est relatif à la socialisation de l'enfant, c'est-à-dire l'interprétation des modèles sociaux et culturels. Une série de questions a pour but d'évaluer les attentes des parents en regard aux relations sociales de leur enfant, c'est-à-dire, l'aspect socio-normatif. Une autre dimension est soulevée dans le développement de la socialisation de l'enfant, il s'agit de l'aspect socio-expressif. En effet, les études démontrent que les parents tendent à émettre certaines interdictions ou limites, quant à l'expression de l'enfant avec ses pairs(es).

La qualité de la relation parents-enfant a été également explorée dans le cadre de la présente étude. Des questions relatives à cet effet ont permis d'identifier d'une part le mode d'intervention des parents auprès de l'enfant et, d'autre part, le degré de rapprochement des parents avec l'enfant.

D'autres séries d'énoncés comportementaux tentent d'étudier les règles qui régissent une famille. Ces questions relatent l'utilisation de punitions et de récompenses et le degré d'autorité démontré par les parents dans l'éducation de leur enfant.

### Déroulement de l'expérience

Dans le but de constituer notre échantillonnage, les responsables des trois établissements concernés sont contactés par lettre, afin de solliciter leur collaboration au projet de recherche.

Après avoir obtenu l'autorisation de ces responsables, les parents sélectionnés sont informés par lettre (voir appendice B) et par contact téléphonique du but de la recherche et de leur participation respective dans cette étude. Des mesures concernant la confidentialité des données recueillies sont assurées et cette information est transmise aux parents.

Quant au recrutement des parents, il a été plus difficile d'intéresser et de dépister les pères et mères vivant ensemble et appartenant à la classe sociale plus défavorisée; leur intérêt semble moins soutenu. D'ailleurs, la majorité de ces parents a un revenu inférieur à \$16,000 par année et est presqu'exclusivement composée de familles monoparentales; ainsi cet échantillonnage n'a pas été retenu dans notre étude. Il est à noter que les parents de niveau socio-économiquement faible sont rarement sélectionnés afin de participer à des projets de recherches; ils semblent peu fréquenter les établissements qui offrent des services préventifs tels les garderies et les centres de croissance pour l'enfant, tel que démontré dans le recrutement de l'échantillonnage de notre étude.

Les parents acceptant de participer à l'expérimentation sont tous rencontrés à leur domicile respectif. Lors de la passation du questionnaire Passe-partout, l'expérimentatrice informe les parents qu'ils doivent répondre à 72 énoncés, ayant trait à leurs attitudes et comportements envers une

série de problèmes touchant la croissance et l'éducation des enfants.

Des consignes sont données aux parents avant la passation du questionnaire. Dans ces recommandations, un point mentionne qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. De plus, l'expérimentatrice mentionne que la façon de procéder est de lire chaque phrase et de faire une croix dans une des cases correspondant à une des quatre alternatives proposées; il est suggéré également de répondre aux questions les plus spontanément possible. Chaque questionnaire s'administre individuellement et aucune limite de temps n'est fixée.

Enfin, les sujets invités à communiquer leurs observations, questions ou réflexions personnelles dans la dernière page réservée à cette fin. Afin de contrôler les niveaux socio-économiques, des renseignements personnels sont cueillis, en ce qui a trait à l'occupation et au degré de scolarité des sujets.

Durant la passation, aucune précision n'est donnée en rapport avec l'interprétation des énoncés du questionnaire. L'expérimentatrice, s'assure qu'il n'y a aucune communication entre les parents, durant toute la durée de la passation du questionnaire.

Par ailleurs, rappelons ici que Zuckerman et al. (1958) et Schaeffer et Bell (1957) ont constaté une difficulté particulière lors de la passation de leur questionnaire avec les parents provenant de la classe sociale élevée. En effet, ces parents prennent plus de temps à répondre que tous les autres sujets appartenant aux autres classes sociales, car ils évaluent

chacun des énoncés, et requièrent souvent un choix plus varié dans les alternatives proposées. Dans notre expérimentation, nous avons constaté le même phénomène que ces auteurs.

Après la passation du questionnaire, les sujets désirant recevoir de plus amples détails sur la présente recherche, sont informés de l'utilisation antérieure de l'instrument ainsi que des composantes de ces différentes attitudes et comportements à l'étude.

De façon générale, le déroulement de notre expérience s'est effectué de façon satisfaisante sans difficultés majeures.

#### Méthode statistique

La présente étude maintient comme hypothèse qu'il existe une (des) différence(s) significative(s) entre les attitudes et comportements des pères et mères telles que mesurées par le questionnaire Passe-partout (1981).

Afin de vérifier notre hypothèse, le calcul des moyennes obtenues par les groupes de mères et de pères sera effectué à la totalité de ses parties (attitudes et comportements) et aux cinq et six aspects différents composant chacune de ses parties. L'analyse de la variance permettra de déterminer l'existence d'une différence significative entre les moyennes des groupes de pères et mères.

En outre, une analyse de la variance des attitudes selon l'interaction du sexe du parent et du niveau socio-économique sera effectuée afin de constater s'il existe une interaction entre ces deux variables.

Chapitre III  
Analysé des résultats

Le présent chapitre se divise en trois étapes.

La première étape étudie les résultats généraux obtenus par rapport à l'ensemble des questions et l'ensemble des sujets. La deuxième étape compare entre eux les résultats obtenus pour les pères et les mères afin de vérifier notre première hypothèse. Enfin, la dernière étape aborde l'analyse des attitudes et comportements parentaux et ce, en fonction des niveaux socio-économiques distincts (élevé, moyen, faible) et du sexe des sujets (pères/mères).

Afin de procéder à l'analyse des deuxième et troisième étapes, le calcul des moyennes obtenues par les groupes de parents est effectué à la totalité du questionnaire, à chacune de ses parties (attitudes et comportements) ainsi qu'aux cinq et six aspects différents composant respectivement chacune de ses parties.

De plus, une analyse de la variance nous permet de déterminer s'il existe des différences significatives entre les moyennes des groupes de pères et mères.

La dernière étape servira à discuter les données obtenues afin de tirer les conclusions de la présente étude.

#### Analyse des résultats chez l'ensemble des sujets

Le tableau 1 rapporte les moyennes et écarts-types obtenus pour chaque composante ainsi que pour l'ensemble des attitudes et des compor-

tements. A la lecture du tableau 1, nous constatons que l'ensemble des sujets se situent en général autour de la moyenne théorique évaluée à 2,5. En effet, les moyennes de 10 composantes se situent entre 2,3 et 3,00, alors que dans une seule composante la moyenne s'éloigne un peu vers le pôle négatif. Il s'agit de la composante comportement des parents face au développement général de l'enfant où la moyenne est de 1,95. Il semble donc que notre échantillonnage des parents tend à être un peu restrictif face à l'autonomie de l'enfant favorisant moins l'épanouissement de cette capacité.

Différences observées entre le groupe de pères  
et le groupe de mères

Le tableau 2 rapporte les moyennes et écarts-types des résultats obtenus par le groupe de pères et celui des mères. Nous constatons que les moyennes des mères dans toutes les composantes des attitudes tendent à être légèrement supérieures à celles obtenues par les pères. La moyenne totale de la partie I (attitudes) diffère légèrement entre les pères et les mères (2,75 et 2,85 respectivement) alors qu'elle est identique (2,45) dans la partie II où les comportements sont analysés. Dans certaines composantes des comportements telles le comportement des parents face au développement général de l'enfant, dans la relation parent-enfant et face à la discipline, c'est pour les pères que nous constatons des moyennes plus élevées. Par contre dans les composantes du comportement des parents face au développement émotionnel de l'enfant, face au développement de la socialisation de l'enfant que ce soit l'aspect socio-expressif ou socio-normatif, ce sont les mères qui obtiennent une moyenne plus élevée que les pères.

Afin de constater si ces différences sont significatives, nous avons effectué une analyse de la variance. Les résultats de l'analyse de la variance, rapportés au tableau 3 montrent la présence d'une différence significative entre les pères et les mères, seulement dans deux composantes des attitudes; il s'agit de la confiance en soi en tant que parents ( $p = ,039$ ) et de l'acceptation du développement de l'enfant ( $p = ,042$ ). Les mères se perçoivent donc plus positivement que les pères sur deux attitudes éducatives en particulier: il s'agit de leur confiance en leurs capacités d'éducatrices ainsi que du respect observé quant à l'acceptation du rythme des acquisitions de leur enfant, en rapport avec chaque étape du développement de ce dernier.

Par ailleurs, dans les trois autres composantes des attitudes étudiées ainsi que dans l'ensemble des composantes relatives aux comportements, il n'existe pas des différences significatives entre les pères et les mères.

Ainsi, les résultats obtenus permettent de confirmer une partie de notre première hypothèse, à savoir qu'il existe une (des) différence(s) significative(s) entre les attitudes des pères et des mères. Cependant, il est à noter qu'aucune différence significative n'est ressortie quant aux comportements.

Tableau 1

Moyennes et écarts-types pour les attitudes et  
les comportements de l'ensemble des sujets  
(pères et mères ensemble)

	$\bar{M}$	Ecart-type
<b>PARTIE I: Attitude des parents</b>		
Confiance en soi	2,63	,48
Sens des responsabilités des parents	3,00	,36
Acceptation du développement de l'enfant	2,99	,35
Communication parents-enfant	2,31	,31
Confiance en l'enfant	2,98	,40
Total: partie I, attitude	2,80	,22
<b>PARTIE II: comportements des parents</b>		
Face au développement général de l'enfant	1,95	,38
Face au développement émotionnel de l'enfant	2,45	,30
Face au développement de la socialisation de l'enfant, socio-expressif	2,94	,36
Face au développement de la socialisation de l'enfant, socio-normatif	2,50	,39
Relation parents-enfant	2,30	,26
Discipline	2,59	,33
Total: partie II, comportement	2,45	,14
Total $\bar{M}$ ensemble	2,62	,15

Tableau 2

Moyennes et écarts-types pour les attitudes et  
les comportements des pères et des mères

	Pères (30)		Mères (30)	
	$\bar{M}$	écart-type	$\bar{M}$	écart-type
<u>Partie I:</u>				
<u>Attitudes des parents</u>				
Confiance en soi	2,50	,51	2,75	,42
Sens des responsabilités des parents	2,97	,28	3,03	,42
acceptation du développement de l'enfant	2,99	,39	3,08	,27
Communication parent-enfant	2,31	,32	2,31	,31
Confiance en l'enfant	2,97	,36	3,00	,45
Total partie I: attitude	2,75	,21	2,85	,23
<u>Partie II:</u>				
<u>Comportements des parents</u>				
Face au développement général de l'enfant	2,01	,40	1,89	,36
Face au développement émotionnel de l'enfant	2,39	,33	2,51	,26
Face au développement de la socialisation de l'enfant: socio-expressif	2,87	,33	3,10	,38
Face au développement de la socialisation de l'enfant socio-normatif	2,49	,39	2,52	,39
Relation parent-enfant	2,33	,18	2,27	,32
Discipline	2,61	,34	2,56	,31
Total partie II: comportements	2,45	,14	2,45	,15
Total: $\bar{M}$ ensemble	2,59	,14	2,64	,16

Tableau 3  
Analyse de la variance inter-groupe  
(pères/mères)

	Rapport F	Probabilité
<b>Partie I:</b> <u>Attitudes des parents</u>		
Confiance en soi	4,46	,039*
Sens des responsabilités des parents	,62	,43
Acceptation du développement de l'enfant	4,32	,042*
Communication parent-enfant	0	1,00
Confiance en l'enfant	,05	,83
Total partie I: attitudes	2,78	,10
<b>Partie II:</b> <u>Comportements des parents</u>		
Face au développement général de l'enfant	1,37	,25
Face au développement émotionnel de l'enfant	2,65	,11
Face au développement de la socialisation de l'enfant, socio-expressif	2,35	,13
Face au développement de la socialisation de l'enfant, socio-normatif	,11	,75
Relation parent-enfant	,78	,38
Discipline	,28	,61
Total partie II: comportements	,00	,98
Total: M. ensemble	1,29	,261

\* p < ,05

Les attitudes et comportements des pères et mères  
selon le niveau socio-économique

Le tableau 4 rapporte les moyennes, écarts-types obtenus pour l'ensemble et pour chaque composante des attitudes et comportements, en fonction des niveaux socio-économiques (élevé, moyen, faible) et du sexe des parents (père / mère).

Le tableau 5 démontre les résultats de la variance des attitudes et comportements selon l'interaction du sexe du parent et du niveau socio-économique.

De façon générale, il existe une interaction significative entre les niveaux socio-économiques (élevé, moyen, faible) et le sexe des parents (père / mère) ( $p = .03$ ); ces résultats sont étudiés par rapport à l'ensemble du questionnaire.

Pour la partie 1 (attitudes), la variance pour l'ensemble des attitudes étudiées est significative ( $p = .001$ ).

En effet, face aux différents niveaux socio-économiques étudiées plus la classe sociale est élevée, plus les attitudes parentales s'avèrent favorables face à l'éducation de l'enfant et de plus, nous observons que les moyennes sont légèrement plus élevées chez les mères que chez les pères. Par exemple, les mères de niveau socio-économiquement faible adoptent des attitudes davantage similaires aux pères de classe moyenne.

Quant aux composantes des attitudes à l'étude, les résultats obtenus font ressortir une différence significative face au sens des responsabilités des parents ( $p = .005$ ).

Par ailleurs, les composantes des attitudes des pères et mères face à la confiance en soi en tant que parents et face à l'acceptation du développement de l'enfant ( $p = .08$ ) n'atteignent pas un degré de signification requis afin d'être pris en considération dans notre étude; les résultats demeurent quand même très près de la limite.

Enfin, tous les autres résultats obtenus quant aux différentes attitudes étudiées ne diffèrent pas de façon significative.

Pour la partie 2 (comportements), la variance pour l'ensemble des comportements étudiés n'est pas significative ( $p = .37$ ). L'interaction du NSE et le sexe du parent ne semble donc pas avoir d'effet sur les comportements, alors qu'elle a un effet sur les attitudes ( $p = .001$ ).

Cependant, un comportement en particulier atteint un haut degré de signification. Il s'agit du comportement des parents face au développement général de l'enfant ( $p = .001$ ).

Contrairement aux résultats déjà signalés pour les attitudes (partie 1), les résultats indiquent que les pères provenant des milieux défavorisés possèdent des comportements plus favorables face à l'épanouissement de leur enfant, que tous les parents des autres classes sociales. Rappelons que dans la partie 1 (attitudes), les parents de la classe favorisée avaient des attitudes plus favorables que ceux des autres niveaux socio-économiques, face à l'éducation des enfants.

L'ensemble des résultats permet de constater que les différences entre les niveaux socio-économiques sont beaucoup plus prononcées que celles observées entre les pères et les mères.

Par ailleurs, d'autres chercheurs sont parvenus à des conclusions similaires à notre étude concernant les attitudes parentales en fonction des différentes classes sociales; citons les études de Schaefer et Bell, 1958; Zuckerman et al., 1958; Becker et Krug, 1965; Pastor, 1980, Legault, 1981.

Les résultats obtenus face aux autres composantes des comportements étudiés ne diffèrent pas de façon significative.

Tableau 4

Moyennes et écarts-types pour les attitudes  
et comportements en fonction des niveaux socio-économiques  
(élevé, moyen, faible) et du sexe (père / mère)

	élevé (20)				moyen (20)				faible (20)			
	pères (10)		mères (10)		pères (10)		mères (10)		pères (10)		mères (10)	
	̄m	e.t.	̄m	e.t.	̄m	e.t.	̄m	e.t.	̄m	e.t.	̄m	e.t.
<u>Attitudes des parents</u>												
-confiance en soi	2.56	.48	2.86	.42	2.68	.55	2.78	.36	2.26	.44	2.62	.47
-sens des responsabilités des parents	3.14	.20	3.30	.28	2.96	.26	3.00	.49	2.78	.27	2.80	.33
-acceptation du développement de l'enfant	3.04	.36	3.16	.33	2.71	.48	3.07	.27	2.93	.26	3.00	.21
-communication parent-enfant	2.47	.28	2.39	.34	2.30	.37	2.36	.25	2.17	.26	2.20	.32
-confiance en l'enfant	3.16	.27	3.07	.41	3.00	.35	3.05	.44	2.76	.37	2.87	.52
TOTAL - PARTIE I (attitude)	2.90	.15	2.97	.18	2.74	.22	2.86	.23	2.61	.15	2.71	.22

Tableau 4 (suite)

Moyennes et écarts-types pour les attitudes  
et comportements en fonction des niveaux socio-économiques  
(élevé, moyen, faible) et du sexe (père / mère)

	élevé (20)				moyen (20)				faible (20)			
	pères (10)		mères (10)		pères (10)		mères (10)		pères (10)		mères (10)	
	̄m	e.t.	̄m	e.t.	̄m	e.t.	̄m	e.t.	̄m	e.t.	̄m	e.t.
Comportements des parents												
-face au développement général de l'enfant	1.96	.30	1.98	.36	1.74	.38	1.68	.30	2.32	.27	2.02	.33
-face au développement émotionnel de l'enfant	2.44	.26	2.52	.27	2.40	.23	2.61	.15	2.32	.46	2.40	.30
-face au développement de la socialisation de l'enfant												
°socio-expressif	3.02	.37	2.98	.43	2.74	.31	3.04	.35	2.84	.28	3.01	.40
°socio-normatif	2.42	.43	2.66	.48	2.54	.28	2.32	.30	2.50	.46	2.58	.31
-relation parent-enfant	2.33	.16	2.23	.14	2.38	.13	2.31	.43	2.29	.24	2.28	.36
-discipline	2.74	.36	2.67	.31	2.43	.40	2.53	.31	2.64	.19	2.49	.32
TOTAL-PARTIE II (comportement)	2.50	.13	2.50	.14	2.38	.14	2.42	.10	2.48	.15	2.44	.19
̄m ENSEMBLE DES QUESTIONS	2.69	.10	2.72	.12	2.55	.16	2.63	.13	2.54	.12	2.57	.19

Tableau 5

Analyse de variance de l'interaction  
entre le sexe et le NSE

	Rapport F	Probabilité
<u>Attitudes des parents</u>		
confiance en soi	2.10	.08
sens des responsabilités des parents	3.87**	.005
acceptation du développement de l'enfant	2.14	.08
communication parent-enfant	1.39	.25
confiance en l'enfant	1.33	.27
TOTAL-partie I (attitude)	4.80***	.001
<u>Comportements des parents</u>		
face au développement général de l'enfant	4.86***	.001
face au développement émotionnel de l'enfant	1.21	.32
face au développement de la socialisation de l'enfant		
- socio-expressif	1.11	.37
- socio-normatif	.97	.44
relation parent-enfant	.35	.88
discipline	1.37	.25
TOTAL-partie II	1.11	.37
TOTAL ENSEMBLE	2.80*	.03

\* p &lt; .05     \*\* p &lt; .01     \*\*\* p &lt; .001

## Conclusion

Une dichotomie s'est créée entre les auteurs quant à savoir si les attitudes et comportements parentaux diffèrent significativement entre les pères et les mères. En effet, certains chercheurs croient déceler l'existence de différences fondamentales entre les pères et les mères tandis que d'autres voient davantage un rapprochement entre les attitudes et comportements parentaux.

La présente recherche visait à comparer les attitudes et comportements éducatifs des pères et mères ayant des enfants d'âge préscolaire (0 - 4 ans) et appartenant à trois niveaux socio-économiques (élevé, moyen, faible). L'échantillonnage était constitué de 60 sujets (30 couples) provenant de la région 04 (Trois-Rivières métropolitain). Ces couples appartenaient à trois niveaux socio-économiques et étaient répartis également à l'intérieur de ces trois classes sociales. L'épreuve choisie pour évaluer les attitudes parentales des pères et des mères était le questionnaire du projet Passe-partout (MEQ, 1981). A l'intérieur de cette épreuve, les attitudes: confiance en soi, sens des responsabilités, acceptation du développement de l'enfant, communications parent-enfant et confiance en l'enfant sont étudiées. Quant aux composantes reliées aux comportements des parents, elles sont les suivantes: développement en général, développement émotionnel de l'enfant, développement de la socialisation, aspect socio-normatif, aspect socio-expressif, relations parent-enfant et discipline.

Les résultats obtenus permettent de déterminer l'existence d'une différence significative observée entre les mères et les pères en ce qui a trait à certaines de leurs attitudes éducatives. Les mères ont une grande confiance en leurs capacités d'éducatrices et elles acceptent le développement de leur enfant.

Par ailleurs, dans l'ensemble des composantes relatives aux comportements il n'existe pas de différences significatives entre les pères et mères.

Une partie de notre première hypothèse voulant qu'il existe une (des) différence(s) significative(s) entre les attitudes des pères et mères est donc confirmée, mais la seconde partie de l'hypothèse est refutée, car aucune différence n'est observée quant aux comportements.

D'autres résultats sont obtenus face à l'interaction des variables sexe du parent et niveau socio-économique. Les résultats dénotent la présence de relation significative par rapport à l'ensemble des attitudes des pères et mères, selon le niveau socio-économique auxquels ils appartiennent. A l'opposé des attitudes, la variance de l'ensemble des comportements étudiés n'est pas significative.

Des raisons d'ordre méthodologique tels l'échantillonnage restreint et le degré de précision de l'échelle de classement des niveaux socio-économiques sont susceptibles d'avoir empêché de déceler d'autres différences significatives. Ces deux derniers points nous amènent à explorer plus en détail les limites ainsi que les contributions d'une telle recherche.

### Les limites et les recherches ultérieures

Malgré les résultats satisfaisants relevés dans cette étude, les données se seraient avérées peut-être plus significatives avec un échantillonnage plus grand. En effet, une étude réalisée sur une population plus nombreuse aurait peut-être permis de déceler plus de résultats significatifs. Des différences auraient pu davantage être observées par exemple dans les attitudes face à la confiance en soi et à l'acceptation du développement de l'enfant entre les pères et les mères.

En outre, des recherches ultérieures devraient pouvoir utiliser une échelle plus appropriée afin de classifier les différents niveaux socio-économiques. L'échelle de Blishen ne tient compte que de l'occupation du chef de famille et n'évalue pas ou peu le niveau socio-culturel ou le degré de scolarité des conjoints. L'observation du comportement des parents lors de la passation du questionnaire nous a permis de constater que ces variables semblent affecter les attitudes et comportements parentaux. A l'heure actuelle, il n'existe pas des échelles sensibles aux différents niveaux socio-culturels et validés pour le Québec. Il nous paraît donc essentiel de créer des instruments adaptés afin de pouvoir faire dans la poursuite des recherches, des nuances quant à la variable socio-économique et la variable socio-culturelle.

### Les contributions de cette recherche

Même si cette recherche a certaines limites, elle offre pas contre la possibilité d'envisager certaines perspectives intéressantes.

Cette étude peut servir de référence aux intervenants et autres praticiens oeuvrant au sein de différents organismes familiaux. Cette recherche a permis de déterminer au départ les caractéristiques des attitudes parentales des pères et des mères, appartenant à différents niveaux socio-économiques, elle peut donc servir de fondement à l'élaboration de programmes d'intervention visant à modifier les attitudes et comportements parentaux.

En premier lieu, il apparaît primordial d'augmenter le niveau de confiance en soi du père en tant qu'éducateur, afin de l'engager activement dans le processus éducationnel de son enfant. Cette dernière constatation apporterait peut-être un élément de réponse quant à l'absence du père remarquée notamment dans les activités préventives offertes par les établissements dans le but de favoriser le développement de l'enfant.

Deuxièmement, il importe de favoriser auprès de l'ensemble des pères et mères, des activités permettant d'améliorer le comportement des parents face au développement général de l'enfant; ce dernier aspect semble surtout problématique dans les milieux favorisés. Il est à noter que nous avons défini ce dernier comportement comme étant la réaction des parents susceptible de favoriser ou d'entraver l'autonomie de l'enfant. Dans ce sens, dans le cadre d'un programme d'intervention, il serait pertinent de présenter aux parents un répertoire d'activités afin d'aider ceux-ci à soutenir le développement de la responsabilité et de l'autonomie chez leur enfant. De plus, les parents devraient être informés que lorsque l'enfant devient plus habile pour s'exprimer, il devient également plus sensible et plus réceptif à l'expression qu'il provoque par le geste et la parole.

Ainsi, en ayant une meilleure compréhension des interactions sociales, l'enfant apprendra également à adapter ses comportements au critère du respect mutuel, de l'un et de l'autre. De cette façon, il importe d'apprendre à l'enfant à collaborer à acquérir des conduites basées sur le respect mutuel, à se comporter de façon altruiste, à avoir le sens des responsabilités à devenir de plus en plus autonome et à se développer une personnalité unique. Ces notions font référence à la compétence sociale, en effet l'enfant développe aussi le sentiment d'être adéquat dans ses relations sociales et dans sa capacité de faire face à toutes sortes de situations. De plus, à l'intérieur de ces programmes, les futurs parents devraient avoir la possibilité, d'une part d'établir quelles sont leurs attitudes ou prédispositions en tant qu'éducateur, et d'autre part, après la naissance de leur premier enfant, de prendre conscience des comportements réels qu'ils utilisent dans la pratique. Ainsi les programmes seraient assez souples pour s'adapter à plusieurs clientèles provenant de différents milieux et ayant divers besoins en matière d'éducation. Le but poursuivi serait d'aider les jeunes familles à améliorer leur compétence parentale tout en favorisant des ententes réciproques entre les conjoints, concernant les buts et les attitudes éducatives à atteindre.

Les résultats obtenus dans les différents niveaux socio-économiques nous amènent à penser qu'il s'avère essentiel d'intensifier la mise en place des programmes préventifs plus particulièrement auprès des parents défavorisés afin d'améliorer la qualité des attitudes parentales dans ces familles.

Enfin, les considérations précédentes ne proposent pas des idées innovatrices dans le domaine de la formation des parents, mais favorisent plutôt quelques modifications à des programmes déjà existants tels les cours de préparation au mariage, les cours pré et post-nataux, etc...

### Remerciements

L'auteure désire exprimer sa reconnaissance à sa directrice de mémoire, Madame Ercilia Quintin, Ph.D., professeur au département de psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières, à qui elle est redevable d'un support constant et éclairé dans le cheminement de cette étude.

Des remerciements s'adressent également au Conseil québécois de la recherche en sciences sociales pour son assistance financière, à la réalisation de ce présent mémoire.

## Références

- ALLPORT, G.W. (1956). Becoming. New Haven: Yale University Press.
- ALLPORT, G.W. (1968) The person in psychology. Boston: Beacon Press.
- ALLPORT, G.W. (1970). Structure et développement de la personnalité. Neuchâtel: Delachaux et Niestlé.
- BANNER, C.N. (1979). Child-rearing attitudes of mother's of under-average and over-achieving children. British Journal of educational psychology, 49, 150-155.
- BECKER, W.C. (1960). The relationship of factors in parental ratings of self and each other to the behavior of kindergarten children as rated by mothers, fathers and teachers. Journal Consulting psychology, 24, 507-537.
- BECKER, W.C., KRUG, R.S. (1965). The parent attitude research instrument: a research review. Child Development, 36. 329-365.
- BELSKY, J. (1979). Mother-father infant interaction: a naturalistic observational study. Developmental psychology, 15, 601-667.
- BLISHEN, B.R. (1967). A socio-economic index for occupying in Canada. Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie, 4, 41-53.
- BLOCK, J. (1955). Personnality characteristics associated with father's attitudes toward child-rearing. Child development, 26, 41-48.
- BLOCK, J. (1973). The child-rearing practices report: a set of Q. items for the description of parental socialization. Institute of human development. University of California: Berkely.
- CHENG-PING-CHU (1973). Parental attitudes in relation to young children's creativity. Acta-psychologia Taiwanica, 15, 10-14.
- CLARKE-STEWART, K.A. (1978). And daddy makes three: the father's impact on mother and young child. Child development, 49, 466-478.
- CROAKE, J., BURNESS, M. (1976). Parent study group effectiveness after four and six weeks. Journal individual psychology, 32, 108-111.
- CROSS, H. et KAWASH, G.A. (1968). Short from of PART to assas authoritarian attitudes toward child-rearing. Psychological reports, 23, 91-98.
- FLYNN, T.M. (1979). Parental attitudes and the preschool child's self-concept. Journal child study, 9, 69-80.

- GLIDEWELL, J. (1960). The study of maternal attitudes toward responsibility discipline and rejection in Parental attitudes and child behavior. Ed. Thomas Evanston.
- GORDON, T. (1970). P.E.T. parent effectiveness training: the tested new way to raise responsible children. New York: Plume.
- GROPELLI, A. (1967). The attitudes of the mother, the father and adolescents on child-rearing; a research report on PARI. Bollettino di psicologia applicata, 2, 151-156.
- HEREFORD, C.F. (1963). Changing parental attitudes through group discussion. University of Texas Press, 45-55.
- HOFFMAN, B.A. (1960). The effects of behavior problems and physical handicaps of children of the child-rearing attitudes of mothers and fathers. Dissertation abstract, 21, 239.
- HUMPHIES, T.W. (1980). Maternal child rearing attitudes associated with learning disabilities. Journal of learning disabilities, 13, 459-462.
- KELLERMAN, J., KATZ, E.R. (1978). The attitudes toward the division of child rearing responsibility. Sex Roles, vol. 4, 505-412.
- KIMMICK, D.W. (1976). Role playing and lecture-discussion in parent education: changing father's opinions about methods and child discipline. Dissertation abstract international, 36, 4962-4963.
- LAMB, M.E. (1977). Father-infant and mother-infant interaction in the first year of life. Child development, 48, 167-181.
- LAMB, M.E. (1977b). The development of mother-infant and father-infant attachments in the second year of life. Developmental psychology, 13, 637-642.
- LAMB, M.E., FRODI, A.M., FRODI, M., HWANG, C.P., TORFFTROM, B., CORRY, T. (1982). Schandinavian Journal of psychology, 25, 53-62.
- LEGAULT, G. (1981). Evaluation des interventions en milieu économiquement faible: rapport final. Direction générale du développement pédagogique. Ministère de l'Education.
- LEGAULT, G. (1982). Communication personnelle. Montréal.
- LINDHOLM, B.W., TOULIATOS, J. (1981). Mother's and father's perceptions of their children's psychological adjustment. The journal of genetic psychology, 139, 245-255.
- MARK, J.C. (1953). The attitudes of mothers of male and schizophrenics toward child behavior. Journal of abnormal social psychology monograph, 75, 509.

- MEDINNUS, G.R. (1965). Readings in the psychology of parent-child relations. New York, John Wiley and Sons.
- MIAMUSUNDA, B. (1975). Perception des attitudes et pratiques éducatives du père par les délinquants et les anormaux. Revue de l'association des psychiatres du Canada, 20, 299-303.
- MISCHEL, W. (1970). Sex typing and socialization, in P.H. Mussen (ed.). Manuel of child psychology, vol. 3, New York: Wiley.
- NICHOLS, R.C. (1963). A factor analysis of parental attitudes of fathers. Child development, 33, 791-802.
- NUTTIN, J. (1965). La structure de la personnalité. Paris, P.U.F., 119-148.
- OLLENDICK, D.G. et al. (1978). Relationships among maternal attitudes, perceived family environments and preschooler's behavior. Perceptual and motor skills, 46, 1092-1094.
- PARKE, R.D. (1978). Parent-infant interaction: progress paradigms and problems, in G.P. Sackett (Ed.). Observing behavior, vol. 1. Theory and applications in mental retardation. Baltimore: University Park Press.
- PASTOR, R. (1980). Rapport de recherche sur les attitudes et comportements caractéristiques de la population-cible du programme d'animation Passe-Partout. Mémoire de maîtrise Université du Québec à Trois-Rivières.
- PETERSON, B. (1971). Parent effectiveness training and change in parental attitudes. Unpublished doctoral dissertation. California: University of Santa Clara.
- PETERSON, D.R. BECKER, W.C. (1965). Parental attitudes and child adjustment in G.R. Medinnus: Readings in the psychology of parent-child relations, 171-179.
- PIEPER, A.G. (1977). Parent effectiveness training and parent attitudes about child rearing. Unpublished master's thesis. California State University, Harvard, California.
- PITTFIELD, M. , OPPENHEIM, A. (1964). Child rearing attitudes of mothers of psychotic children. Journal of child psychology and psychiatric, 5, 51-58.
- PLATT, H. (1962). Comparison of childrearing attitudes of mothers and fathers of emotionally disturbed adolescents. Child development, 33, 117-122.
- POURTOIS, J.P. (1978). Mesurer les attitudes éducatives des parents. Revue belge de psychologie et de pédagogie. Bruxelles, 40, 65-79.

- ROE, A., SEIGELMAN, M. (1963). Parent relations questionnaire. Child, Development, 34, 355-369.
- RUSSELL, G. (1979). Comparaisons between mothers and fathers: some problems of method and some preliminary findings. Paper presented to the Australian psychological society conference. Hobart.
- RUSSELL, A., RUSSELL, G. (1982). Mother, father and child beliefs about child development. The journal of psychology, 110, 297-306.
- SCHAEFER, E.S., BELL, R.Q. (1957). Patterns of attitudes toward child rearing and the family. Journal of abnormal and social psychology, 54, 391-395.
- SCHAEFER, E.S., BELL, R.Q. (1958). Development of parental attitude research instrument. Child development, 29, 339-351.
- SCHAEFER, E.S., BELL, R.Q. (1958). An adaptation of the parental attitude research instrument for fathers. Unpublished manuscript. National Institute of Health.
- SCHAEFER, E.S., BELL, R.Q. (1961). Converging conceptual models for maternal behavior, in J.C. Glidewell (Ed.). Parental attitudes and child behavior. Springfield 111: Thomas.
- SCHEINTUCH, G. LEWIN, G. (1981). Parents attitudes and childrens deprivation. International journal of behavioral development, 4, 125-142.
- SCHLUDELMAN, S., SCHLUDELMAN, E. (1971). Response and analysis of mother's form of parental attitude (research instrument). Journal of psychology, 79, 213-220.
- SCHLUDELMAN, S., SCHLUDELMAN, E. (1974). Response and analysis of mother's form of parental attitude (research instrument). Journal of psychology, 86, 327-334.
- SEARS, R.R., MACCOBY, E.E., LEVIN, H. (1957). Patterns of child rearing. Evanston, Row Peterson.
- SHOBEN, J.R. (1949). The assessment of parental attitude in relation to child adjustment. Genetic psychological monographs, 39, 101-148.
- SLOUGH, N.M., KOGAN, K.L., TYLER, N.B. (1978). Derivation of parent norms for the Maryland parent attitude survey: application to parents of developmentally delayed children psychol. Reports, 42, 183-189.
- ZUCKERMAN, M., OLTEAN, M., MONASKIN, I. (1958). The parental attitudes of mothers of schizophrenics. Journal of consulting psychology, 22, 305-310.

ZUCKERMAN, M., NORTON, J., SPRAGUE, D.S. (1958). Acquiescence and extreme sets and their role in tests of authoritarianism and parental attitudes. Psychiatric research reports, 10, 28-45.

ZUCKERMAN, M., RIBBACK, B., MONASHKIN, I., NORTON, J.A. (1958). Normative data and factor analysis on the parental attitude research instrument. Journal of consulting psychology, 22, 165-171.

## Appendice A

Questionnaire du projet Passe-partout (MEQ, 1981)

1) Questionnaire tel que présenté aux parents

ATTITUDES EDUCATIVES

Ce document contient des questions concernant la façon dont vous éduquez votre(vos) jeune(s) enfant(s). Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses.

Le but que nous poursuivons est de mieux connaître les principes et attitudes éducatives que les parents québécois appliquent. Nous vous demandons donc de répondre seul(e) et le plus sincèrement possible.

Vous lisez chaque phrase et vous faites une croix dans une des cases correspondant à une des quatre (4) alternatives, soit:

- totalelement d'accord
- plutôt d'accord
- plutôt en désaccord
- totalement en désaccord.

Vous pouvez nous communiquer vos observations, questions ou réflexions personnelles dans la dernière page réservée à cette fin.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Chantal Bertrand  
Etudiante à la maîtrise en psychologie  
(enfance) à l'Université du Québec à  
Trois-Rivières

---

Avant de commencer à répondre au questionnaire, nous vous demandons de compléter ces renseignements personnels:

Sexe: \_\_\_\_\_ Occupation: \_\_\_\_\_

Degré de scolarité:	<u>Pas complété</u>	<u>Complété</u>
. élémentaire	(   )	(   )
. secondaire	(   )	(   )
. études collégiales	(   )	(   )
. études universitaires	(   )	(   )

Revenu familial global par année: \_\_\_\_\_ \$

1) Questionnaire tel que présenté aux parents

ATTITUDES EDUCATIVES

Ce document contient des questions concernant la façon dont vous éduquez votre(vos) jeune(s) enfant(s). Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses.

Le but que nous poursuivons est de mieux connaître les principes et attitudes éducatives que les parents québécois appliquent. Nous vous demandons donc de répondre seul(e) et le plus sincèrement possible.

Vous lisez chaque phrase et vous faites une croix dans une des cases correspondant à une des quatre (4) alternatives, soit:

- totalelement d'accord
- plutôt d'accord
- plutôt en désaccord
- totalement en désaccord.

Vous pouvez nous communiquer vos observations, questions ou réflexions personnelles dans la dernière page réservée à cette fin.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Chantal Bertrand  
 Etudiante à la maîtrise en psychologie  
 (enfance) à l'Université du Québec à  
 Trois-Rivières

Avant de commencer à répondre au questionnaire, nous vous demandons de compléter ces renseignements personnels:

Sexe: _____	Occupation: _____	
Degré de scolarité:	<u>Pas complété</u>	<u>Complété</u>
. élémentaire	(   )	(   )
. secondaire	(   )	(   )
. études collégiales	(   )	(   )
. études universitaires	(   )	(   )

Revenu familial global par année: \_\_\_\_\_ \$

	Totallement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totallement en désaccord
1. Il est difficile de savoir quoi faire lorsqu'un enfant a peur de quelque chose d'inoffensif.	( )	( )	( )	( )
2. Un enfant ne doit pas toujours accepter la décision de ses parents.	( )	( )	( )	( )
3. Plus de parents devraient considérer qu'il est important de contrôler tout ce que leur enfant est en train de faire.	( )	( )	( )	( )
4. Il est difficile de savoir ce qu'est une idée saine sur la sexualité.	( )	( )	( )	( )
5. Il n'est pas difficile de savoir quand établir une règle et jusqu'où la maintenir.	( )	( )	( )	( )
6. On ne doit pas toujours demander aux enfants de faire des compromis sans leur laisser la chance d'exprimer leur point de vue.	( )	( )	( )	( )
7. Il est difficile de savoir quand il faut être amical et quand il faut garder ses distances avec les enfants.	( )	( )	( )	( )
8. Lorsqu'on fait parler l'enfant de ses peurs, elles paraissent toujours plus importantes qu'elles ne le sont en réalité.	( )	( )	( )	( )

	Totallement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totallement en désaccord
9. Moins on s'occupe de son enfant, mieux il pourra résoudre ses problèmes.	( )	( )	( )	( )
10. Lorsqu'un enfant désobéit, on ne doit pas faire en sorte qu'il se sente coupable et honteux.	( )	( )	( )	( )
11. On doit prendre au sérieux les opinions des enfants dans les décisions familiales.	( )	( )	( )	( )
12. La plupart des défauts qu'un enfant a (nervosité, colère, etc..) il ne les a pas dès la naissance.	( )	( )	( )	( )
13. Il n'est pas facile de laisser un enfant aller seul en visite chez des amis ou parents parce qu'il désobéit quand ses parents ne sont pas avec lui.	( )	( )	( )	( )
14. Certains enfants sont naturellement mauvais.	( )	( )	( )	( )
15. Souvent les parents sont punis pour leurs propres fautes à travers les mauvais comportements de leurs enfants.	( )	( )	( )	( )
16. Ce n'est pas tellement difficile de comprendre pourquoi les enfants agissent comme ils le font.	( )	( )	( )	( )
17. Un enfant ne devrait pas essayer quelque chose qu'il risque d'échouer.	( )	( )	( )	( )

	Totallement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totallement en désaccord
18. Avec tout ce qu'un enfant voit et entend (amis, adultes), un parent ne peut pas l'influencer beaucoup ( ) ( ) ( ) ( )				
19. Un parent a le droit de refuser d'être dérangé par son enfant. ( ) ( ) ( ) ( )				
20. Certains enfants sont naturellement tellement entêtés que les parents n'y peuvent presque rien. ( ) ( ) ( ) ( )				
21. Les enfants sans surveillance font de mauvais coups. ( ) ( ) ( ) ( )				
22. Un enfant doit apprendre très jeune à ne pas salir ses vêtements. ( ) ( ) ( ) ( )				
23. Un enfant ne deviendra pas une poule mouillée si on lui donne trop d'affection. ( ) ( ) ( ) ( )				
24. Les enfants doivent s'arranger pour qu'on puisse les voir sans qu'on ait à les entendre. ( ) ( ) ( ) ( )				
25. Les enfants ne doivent avoir aucun secret pour leurs parents. ( ) ( ) ( ) ( )				
26. Quand un enfant a peur, on ne devrait pas le forcer à vaincre sa peur. ( ) ( ) ( ) ( )				
27. On doit dire exactement quoi et comment le faire, sinon les enfants font des erreurs. ( ) ( ) ( ) ( )				

	Totallement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totallement en désaccord
28. Si on laisse les enfants se plaindre, ils se plaignent encore plus.	( )	( )	( )	( )
29. Un enfant qui provient d'une famille à problèmes a des chances de s'en sortir.	( )	( )	( )	( )
30. Les enfants doivent être propres (sans couche) très vite.	( )	( )	( )	( )
31. A la naissance, tous les enfants sont semblables; c'est ce qui se produit par la suite qui fait la différence.	( )	( )	( )	( )
32. On doit parfois permettre à un enfant d'essayer, de faire des choses nouvelles sans que les parents le surveillent.	( )	( )	( )	( )
33. Elever des enfants n'est pas un travail exaspérant (dur pour les nerfs).	( )	( )	( )	( )
34. Il n'est pas nécessaire que les règlements familiaux soient sévèrement appliqués pour que les enfants obéissent.	( )	( )	( )	( )
35. Je ne pousse pas mon enfant à faire mieux que les autres.	( )	( )	( )	( )

	Totallement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totallement en désaccord
36. Quand mon enfant me fait fâcher, il paye pour.	( )	( )	( )	( )
37. Je suis tolérant(e) et détendu(e) avec mon enfant.	( )	( )	( )	( )
38. J'attends beaucoup de mes enfants.	( )	( )	( )	( )
39. Je ne crois pas que la punition physique soit le meilleur moyen de discipliner mon enfant.	( )	( )	( )	( )
40. J'essaie d'empêcher mon enfant de se disputer avec les autres.	( )	( )	( )	( )
41. Je laisse mon enfant prendre plusieurs risques et essayer des nouvelles choses à mesure qu'il grandit.	( )	( )	( )	( )
42. Je fais savoir à mon enfant combien il me fait honte quand il se conduit mal.	( )	( )	( )	( )
43. J'impose beaucoup de tâches et de responsabilités familiales à mon enfant.	( )	( )	( )	( )
44. Quand mon enfant se comporte bien, je lui donne des priviléges supplémentaires.	( )	( )	( )	( )
45. Souvent, je fais participer mon enfant à des jeux de compétition.	( )	( )	( )	( )

	Totallement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totallement en désaccord
46. Je ne permets pas à mon enfant de jouer des tours aux autres.	( )	( )	( )	( )
47. Je n'interviens pas quand mon enfant se fait agacer par ses amis.	( )	( )	( )	( )
48. Je crois qu'en le réprimandant et en le critiquant, mon enfant s'améliorera.	( )	( )	( )	( )
49. J'ai des moments intimes et chaleureux avec mon enfant.	( )	( )	( )	( )
50. Je montre à mon enfant à ne jamais manifester ses sentiments.	( )	( )	( )	( )
51. Je répète souvent à mon enfant que d'une manière ou d'une autre, il sera puni pour les mauvais coups qu'il fera.	( )	( )	( )	( )
52. Je laisse souvent mon enfant prendre des décisions qui le concernent.	( )	( )	( )	( )
53. Il y a des conflits entre mon enfant et moi.	( )	( )	( )	( )
54. Quand je suis fâché(e) avec mon enfant, je m'organise pour qu'il le sache.	( )	( )	( )	( )

	Totallement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totallement en désaccord
55. J'essaie de garder mon enfant loin des enfants ou des familles qui ne pensent pas comme nous.	( )	( )	( )	( )
56. Je menace plus souvent de punir que je ne le fais en réalité.	( )	( )	( )	( )
57. A cause de mon enfant, je laisse tomber quelques-unes des choses qui m'intéressent.	( )	( )	( )	( )
58. Je punis mon enfant en l'isolant pour un moment.	( )	( )	( )	( )
59. J'interdis à mon enfant de dire des choses désagréables sur les autres.	( )	( )	( )	( )
60. Je ne me fâche pas souvent avec mon enfant.	( )	( )	( )	( )
61. Je permets à mon enfant de se fâcher contre moi.	( )	( )	( )	( )
62. J'ai des règles sévères avec mon enfant.	( )	( )	( )	( )
63. Je ne trouve pas cela difficile de punir mon enfant.	( )	( )	( )	( )
64. Je punis mon enfant en le privant d'un privilège qu'autrement il aurait eu.	( )	( )	( )	( )

	Totallement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totallement en désaccord
65. J'apprends très tôt à mon enfant à ne pas pleurer.	( )	( )	( )	( )
66. Quelques fois je permets à mon enfant de rêvasser et de ne rien faire.	( )	( )	( )	( )
67. Je n'essaie pas d'empêcher mon enfant de s'adonner à des jeux violents avec les autres enfants.	( )	( )	( )	( )
68. Souvent, je pense que je vis trop en fonction de mon enfant.	( )	( )	( )	( )
69. Je ne punis pas mon enfant quand il se querelle par jalouseie.	( )	( )	( )	( )
70. Il m'arrive souvent de ne pas tenir les promesses que j'ai faites à mon enfant.	( )	( )	( )	( )
71. J'avertis mon enfant de ne pas se salir quand il joue.	( )	( )	( )	( )
72. Quand mon enfant a des difficultés, je l'encourage à s'en tirer plutôt par lui-même.	( )	( )	( )	( )

---

Totallement d'accord  
Plutôt d'accord  
Plutôt en désaccord  
Totallement en désaccord

---

73. Je trouve qu'une des choses les plus importantes dans l'éducation, c'est de faire bonne impression sur les autres. ( ) ( ) ( ) ( )
74. J'ai tendance à protéger beaucoup mon enfant. ( ) ( ) ( ) ( )
- 

COMMENTAIRES:

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## 2. Correction du questionnaire

La correction du questionnaire se fait en attribuant à chacun des énoncés une valeur numérique allant de tout à fait d'accord (1) à tout à fait en désaccord (4).

Ainsi, plus les moyennes obtenues tendent vers une cote élevée (4) plus les parents adoptent un modèle qualifié de favorable face à l'éducation de leur enfant.

Il est à noter que pour éviter les stéréotypes, des formes négatives ont été introduites aux questions suivantes: #2, #5, #10, #12, #23, #26, #29, #33, #34, #35, #39, #47, #50, #53, #60, #61, #63, #69.

- 3) Questions groupées selon les attitudes et comportements auxquels elles se rapportent
- 

Les composantes des attitudes éducatives:

- 1) La confiance en soi: (#1, #5, #33, #4, #7).
- 2) Le sens des responsabilités: (#14, #20, #16, #29, #12, #18, #31, #15).
- 3) L'acceptation du développement de l'enfant: (#9, #10, #22, #30, #23, #19, #26).
- 4) Les communications parents-enfants: (#8, #11, #28, #6, #24, #32, #2).
- 5) La confiance en l'enfant: (#21, #27, #25, #3, #34, #13, #17).

Les composantes reliées aux comportements:

- 1) Le développement en général: (#72, #52, #43, #41, #66).
- 2) Le développement émotionnel de l'enfant: (#47, #61, #50, #69, #65).
- 3) Le développement de la socialisation:
  - a) l'aspect socio-normatif: (#55, #35, #45, #73, #38)
  - b) l'aspect socio-expressif: (#67, #59, #40, #71, #46)
- 4) Les relations parents-enfants: (#63, #37, #74, #57, #53, #68, #60, #49, #70).
- 5) La discipline: (#58, #39, #51, #56, #64, #48, #44, #62, #54).

Appendice B  
Lettre transmise aux parents

Trois-Rivières, le 14 novembre 1983

Madame,

Monsieur,

Chers parents,

Vous êtes invités à participer à un projet de recherche à l'Université du Québec à Trois-Rivières, en collaboration avec \_\_\_\_\_

Le but que nous poursuivons est de mieux connaître les attitudes éducatives des parents, envers une série de problèmes touchant la croissance et l'éducation des enfants.

Si vous désirez prendre conscience des différentes attitudes éducatives que vous exercez auprès de vos enfants, dans les semaines à venir, nous vous demanderons de bien vouloir répondre à un questionnaire. Les parents prennent en moyenne trente minutes à répondre aux questions. De plus, vous n'êtes pas obligés de vous identifier et vous êtes libres d'accepter ou de refuser notre invitation.

Dans une autre étude, près de 1,200 parents québécois ont déjà répondu à ce questionnaire qui visait un autre but, c'est-à-dire l'évaluation du programme d'animation Passe-partout.

Enfin, dans les deux prochaines semaines, la responsable du projet, Chantal Bertrand, entrera en communication avec vous, afin de vous donner de plus amples informations.

Nous vous remercions à l'avance de votre précieuse collaboration et nous vous prions d'accepter l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Chantale Bertrand, étudiante à  
la maîtrise en psychologie à l'UQTR

Nom du ou de la responsable de l'établissement.